

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 22 Octobre 2020

L'an deux mille vingt

le 9 Septembre à 19 h 00

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2020.

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10

PRESENTS : Denis MERLIN, Jacques SECONDI, Jacques CLECHET, Anaïs GAGNEUR, Laurent GALLOT, Catherine PERRAT, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF, Alexandra SERRE, Laurent VANDAELE.

ABSENTS ET EXCUSES : Thierry MAUCHERAT, Rémy DEBARD, Aurélie COLAS, Magali DIDIER, Valentine MAUCHERAT.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Prime de fin d'année pour le personnel communal (délibération n°40)
- ▶ Choix sur une application mobile alerte et information à la population (délibération n°41)
- ▶ Rapport d'observations de la cour des comptes de l'ancienne communauté de communes du Pays Roussillonnais.
- ▶ Questions orales

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 9 Septembre 2020 et est adopté à l'unanimité.

UNE MINUTE DE SILENCE EN MEMOIRE DE SAMUEL PATY

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Samuel PATY professeur assassiné.

Arrivée d'Alexandra SERRE

OBJET : PRIME DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL DELIBERATION N°2020/40

Anaïs GAGNEUR explique à l'assemblée que la prime RIFSEEP sera appliquée en 2021. Ceci devra être annoncé par note de service.

Il y aura une part fixe et 4 critères pour la part variable et le formulaire d'entretien annuel sera révisé.

Pour cette année, la base de la prime est celle de 2019 majorée de 1%.

Les critères pris en compte pour la prime 2020 sont :

- Base de calcul de la prime : montant de l'année 2019 + 1% d'augmentation
- Application d'une décote de la prime à partir du 7^{ème} jour calendaire d'absence maladie
- Prise en compte du pourcentage de temps de travail si modifié

Monsieur le Maire propose que compte tenu de ces critères les primes annuelles proposées à verser sur le salaire de novembre sont :

- Mme Christelle SOARES : 226 €
- Mme Nicole CARRAS : 980 €
- Mme Yvette DEBARD : 368 €
- Mr Bernard CLECHET : 141 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité la proposition du Maire,

CHARGE : Monsieur le Maire de verser ces primes sur les salaires de novembre 2020.

OBJET : CHOIX APPLICATION MOBILE D'ALERTE ET D'INFORMATION A LA POPULATION
DELIBERATION N°2020/41

Jacques SECONDI nous présente les différentes solutions illiwap, panneapocket et politeia. Ces applications sont payantes pour la commune pour une somme de 130 à 150 € par an et gratuites pour les habitants.

C'est un canal d'information pour les communes, car l'application permet de savoir qu'une nouvelle information existe et de la consulter. C'est donc un substitut à un panneau d'affichage, avec l'avantage qu'on peut le consulter où qu'on soit et quelle que soit l'heure. Ce système d'information peut être utile en cas d'alerte (risques d'inondation, industriels...)

L'application sera alimentée par les élus, (au moins 2 élus voir 3)

Pour avoir accès il suffit d'installer l'application sur son téléphone portable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE : à l'unanimité de souscrire l'abonnement à illiwap.

RAPPORT D'OBSERVATION DE LA COUR DES COMPTES DE L'ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Monsieur le Maire expose que tous les élus ont reçu le document de la chambre régionale des comptes qui a procédé à l'examen de la gestion de la Communauté de Communes du Pays du Roussillonnais au cours des exercices de 2012 à 2018

Le Conseil retient que c'était une bonne gestion mais qu'il manquait une vision collective et un projet de territoire.

Il y a aussi eu des remarques sur la gestion du personnel.

Arrivée de Cathy PERRAT

AFFAIRES DIVERSES – Denis MERLIN

PARTICIPATION POUR LE 27^{ème} FESTIVAL DE CINEMA AU COLLEGE DE L'ISLE

Monsieur le Maire expose que nous avons reçu une demande du collège de l'Isle pour participer au 27^{ème} festival de cinéma et demande de prendre en charge deux entrées de cinéma par élève domicilié sur la commune soit 13 élèves x 8 euros total de 104 €.

OK à l'unanimité.

- Atelier de transition climat-énergétique : document à disposition pour consultation.

- demande de la CGT pour présenter l'organisation médicale avec des médecins salariés, pas de réaction du Conseil

- Monsieur NARDIN à coté du Camping le Bontemps a réalisé un jardin d'agrément privé – Les visites sont possibles sur RDV. Contact à prendre pour savoir si on peut diffuser l'information sur le site internet.

- Dossier de la médiathèque à disposition pour consultation. Proposition de financement de la DRAC au taux de 1.10 %.
- Information reçu du Département sur les risques majeurs.
- Montants des colis de fin d'année pour les employés communaux, les enseignantes en primaire, les enseignantes de maternelle (prise en charge par le SEMIG) et à d'autres personnes pour services rendus : montant 25 € - Anaïs s'occupera de la commande des colis.
- Plusieurs sénateurs ont écrits pour proposer à être reçus. Quel ordre du jour proposé ? attente..
- RéColTer est une centrale d'achat de Saint Prim qui garantit des produits locaux. Agap Pro a signalé que la plupart des produits livrés sont déjà des produits locaux. Demande faite à Agap Pro de mieux communiquer sur ce sujet.
- Participation citoyenne proposée par la gendarmerie pour inciter les habitants à être vigilants et indiquer quel comportement adopter. Voir si des habitants sont intéressés.
- Pedibus : les 10 ans ont été fêté à Revel-Tourdan. Cela crée du lien social (faite par des anciens et d'autres habitants). Les 2/3 de l'école vient à pied de cette façon. Est-ce applicable à Monsteroux-Milieu, à voir par la commission enfance.
- Trombinoscope du Conseil Municipal à préparer : Denis vous prendra en photo au prochain conseil. Le trombinoscope sera diffusé sur le site internet et sur le bulletin municipal.
- Renouvellement du fournisseur d'électricité à réaliser avant la fin d'année : besoin d'un groupe pour étudier la question : passer par la centrale AURA, par les Maires de l'Isère... Denis enverra un mail pour solliciter le Conseil. C'est Rémy et Jacques SECONDI qui se chargent du dossier.
- Deux enfants sur trois qui mangent à la cantine dépendent du SEMIG alors que les équipements sont entièrement à charge de la commune. La commune demande une participation du SEMIG pour l'investissement et le fonctionnement. Laurent en a parlé au dernier Conseil. Un tableau récapitulatif des coûts est demandé et il faut décider d'une clé de répartition - préparer la liste des investissements (Jacques).
- Medhi de l'OVIV est venu voir car les jeunes pouvaient faire des petits boulots pour financer les voyages. Mais cette année avec le COVID, il n'y a pas de stages possibles dans les entreprises environnantes. Il faut réfléchir à ce qu'il serait possible de faire faire (peinture de la salle polyvalente ?). Thierry MAUCHERAT doit voir avec Medhi.
- Thierry organise les travaux de la salle polyvalente. Une corvée était prévue : à discuter. Voir la faisabilité et les délais avec Mehdi.
- Parcelle DURANTON : contact à reprendre pour négocier le prix de la bande de terrain face à la mairie.
- EBER : comme les attributions de compétence n'ont pas été négociées l'an dernier, il y a un risque qu'EBER doive rendre toutes les compétences aux communes avant le 31/12/2020 pour pouvoir mettre en place une nouvelle reprise de compétences.
- Rencontre avec les élus de Montseveroux. Discussion ouverte et intéressante. Coopération sur le déneigement. Prochaine rencontre prévue fin février.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Laurent VANDAELE nous expose qu'il a pris contact avec Vernioz et présente la structure du PCS. Réunion de travail à mettre en place. Il faut reprendre ce document et l'adapter à notre commune. Il faut notamment préciser qui sont les membres du poste de commandement communal, recenser les personnes vulnérables, les personnes ressources...

VOIRIE – ILLUMINATIONS : Max RIBAUD expose qu'il faut une semaine de préparation pour les réparer. Il a besoin de 3 à 4 personnes le vendredi après-midi et le samedi vers mi-novembre (conduite de la nacelle – sécurité de la circulation). Il faut 1.5 jours pour installer les illuminations. Ensuite Mr Fernandez vient cercler les illuminations.

La RD 46 Route de Monsteroux sera fermée semaine 47 et 48 du 16 au 27 novembre 2020 pour des travaux. Information à faire aux habitants.

Les chemins communaux peuvent être gérés par EBER, si le chemin n'est pas en bon état, il faut payer une attribution de compensation.
Problème de fuite d'eau sur la place du souvenir à régler rapidement.

Le changement des éclairages LED a commencé (chemin des écoles, des sapins, du Gillier, des Artisans). Une délibération est nécessaire pour la tranche 2 (traversée du Gontard). Il restera 8000 € à la charge de la commune.
Travaux de voirie et débroussaillage à aborder au prochain conseil. A préparer par Max.

BULLETIN MUNICIPAL : Pierre SCHIFF expose que le bulletin est en cours de préparation. Proposition de faire des encarts publicitaires gratuits pour les artisans et commerçants du village. Un trombinoscope à intégrer si les photos sont transmises dans les temps. Séance photo à organiser. Le bulletin sera plus condensé que les années précédentes.

Jacques CLECHET expose que la visite de la centrale nucléaire est maintenue. Il y aura 2 groupes de 4.

PARKING ECOLES : Anaïs GAGNEUR explique qu'il manque des marquages sur le parking de l'école, tout le monde se gare de façon aléatoire.
Denis répond que ce projet est envisagé dans un avenir plus lointain car le marquage ne tiendrait pas sur le revêtement actuel. La place pourrait être sympa si elle était bien aménagée, mais c'est un gros budget.

MARCHE : Aurélie COLAS a trouvé un épicier et il y aurait aussi un éleveur de poulet. Un petit marché pourrait démarrer avec ces 2 commerçants si une coordination est possible.

COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE : Laurent GALLOT explique que la commission enfance-jeunesse s'est réunie à EBER, EBER espère un délai supplémentaire jusqu'en mars pour le problème de compétences. Un cabinet externe doit faire un état des lieux pour chiffrer la prise de compétence d'ici mars 2021.

- Un conseil syndical du SEMIG s'est tenu le 1^{er} octobre. Un bilan de la rentrée a été fait par la directrice (mise en place des consignes covid). Il y a eu un débat sur l'organisation des transports scolaires pour les communes de Cour et Buis et pour Montseveroux. Une recherche de solution est en cours : demande de financement pour des minibus, le financement étant solidaire entre toutes les communes. Le chiffrage est en cours et le principe devra être voté par chaque commune. Christelle est sollicitée pour la prise en charge du secrétariat du SEMIG (évaluation de 2000 € à répartir entre les communes). Les coûts de fonctionnement sont en hausse (4^{ème} classe). Le budget est de 37 € par enfant. Les coûts sont en général de 40 à 55 € par enfant. Le SEMIG fait la proposition d'augmenter le budget à 50 € par enfant. Cette proposition devra être votée par chaque Conseil Municipal. Le changement du chauffage est à l'étude.

- Le conseil d'école primaire a eu lieu le 13 octobre. La direction est assurée par Mme Baccard en l'absence de Mme JAY. La rentrée a été bien organisée. Le projet pédagogique a été présenté. Le voyage scolaire est reporté à l'année prochaine.
- La commission enfance-jeunesse se réunit lundi 26 octobre. Il faut étudier si un contrat civique peut être sollicité pour l'école primaire.

CCAS : Alexandra SERRE nous expose que l'organisation est en cours pour les cadeaux de Noël pour les anciens. Le repas des anciens est en cours de réflexion.

Cathy PERRAT explique que des rondes sont menées par les gendarmes dans les environs.

Jacques SECONDI : RAS

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 22h00

Le Maire,

Denis MERLIN